

Compte-rendu du Conseil Municipal
Séance du 29 novembre 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-neuf novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de **SAINTE EULALIE EN ROYANS**, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier TESTOUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **22/11/2021**

Présents : M. Olivier TESTOUD Maire, M. Gérald MARTINI, M. Thierry ROMÉY, M. Jean-Pierre LACOUR, M. Franck WODARCZAK, Mme Gaëlle CURTET, M. Julien JARRAND-MARTIN, M. Christophe BELLIER, Mme Victoria ROMÉY, Mme Nathalie CHABAL

Absents : M. Jérémy BEAULIEU, Mme Gersande VASSIEUX, Mme Emmanuelle BENISTAND-HECTOR, M. Damien MONNET,

Pouvoirs : Damien MONNET → M. Olivier TESTOUD

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle CURTET

1. Approbation du compte-rendu précédent

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal précédent a été approuvé à l'unanimité.

2. Délibérations

Convention unique en archives, numérisation et RGPD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer la nouvelle convention unique en archives, numérisation et RGPD avec le Centre De Gestion 26.

Voté à l'unanimité des membres présents

Décision modificative n° – budget commune

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article (Chap.) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap.) - Opération</i>	<i>Montant</i>
		021 (021) : Virement de la section de fonct	-10,00
		28041582 (040) : Bâtiments et installations	10,00
			0,00
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article (Chap.) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap.) - Opération</i>	<i>Montant</i>
023 (023) : Virement à la section d'investis	-10,00		
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incorp	10,00		
	0,00		

Voté à l'unanimité des membres présents

Décision modificative n° 2 – budget eau

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article (Chap.) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap.) - Opération</i>	<i>Montant</i>
022 (022) : Dépenses imprévues	-2 000.00		
61523 (011) : Réseaux	3 200.00		

6542 (65) : Créances éteintes	-1 000.00		
673 (67) : Titres annulés (sur exercices an	-210.00		
701249 (014) : Revers. ag. eau redev. poll	10.00		
	0,00		

Voté à l'unanimité des membres présents

**CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ENFANTS EN DIFFICULTE (RASED)
IMPLANTATION DE SAINT NAZAIRE EN ROYANS**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention de participation aux frais de fonctionnement du réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficultés (RASED).

Les communes cosignataires de la convention s'engagent à participer aux frais de fonctionnement du RASED fixés à 1.5 € par enfant pour l'année scolaire 2021-2022.

Voté à l'unanimité des membres présents

Participation à l'amicale du personnel de la CCRV, et subvention arbre de Noël

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de verser une cotisation de 10 € à l'amicale du personnel de la Communauté de Communes Royans Vercors.

A cette cotisation s'ajoute une subvention pour participer à l'arbre de Noël des enfants des agents des communes membres de la CCRV. Cette subvention est de 28 € par enfant de 0 à 15 ans.

Voté à l'unanimité des membres présents

Validation devis vidéo surveillance

REPORTEE ULTERIEUREMENT

Dénomination de voie : Zone des Truchons

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer la voie qui desservira la zone artisanale des Truchon.

Il propose « Rue de la Croze ».

Voté à l'unanimité des membres présents

3. Questions diverses

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise Securit Air pour des purificateur d'air pour l'école. Il va se renseigner sur d'éventuelles possibilités de subventions.

La charte du nouvelle arrivant est toujours en cours d'élaboration et devrait être finalisée pour le début d'année.

Colis des anciens : cette année encore le repas ne pourra avoir lieu, des colis seront distribués aux personnes âgées de plus de 70 ans.

La députée de la Drôme, Célia De LAVERGNE, propose à l'école d'organiser un voyage de fin d'année à Paris afin que les enfants visitent l'assemblée nationale et le sénat.

Le Conseil Municipal travail sur l'élaboration d'un nouveau logo pour la Mairie.

Séance levée à 22h00

Le Maire,
Olivier TESTOUD